L’Italie sommée de ne plus refouler les clandestins

24/09/2009 à 11h05



L’organisation Human Rights Watch demande à l’Italie de ne plus refouler “ses” clandestins vers la Libye et de vérifier au cas par cas si ceux-ci peuvent bénéficier du statut de réfugiés.

Ces rapatriements doivent donc cesser, selon Judith Sunderland, chercheuse au sein de l’organisation Human Rights Watch : « *L’Italie devrait cesser immédiatement ces interceptions en mer qui ont commencé en mai 2009. Nous croyons que l’Italie doit assurer à toute personne qui arrive en Italie l’opportunité de demander l’asile. Arriver en Italie, ça veut dire aussi arriver dans les eaux territoriales de l’Italie* ».

L’attitude de Rome est d’autant plus critiquable, selon Human Rights Watch , que la Libye détient les migrants dans des conditions dégradantes et inhumaines.

Le directeur du Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies, Antonio Gutterres, joint sa voix à Human Rights Watch. Il ne mâche pas ses mots pour décrire les conditions d’accueil en Libye de personnes refoulées par les Italiens. Selon lui,

le pays *« n’est pas en mesure d’établir un espace de protection pour les demandeurs d’asile de bonne foi ».* Rome défend sa position en soulignant qu’elle s’inscrit dans le cadre d’une politique européenne qui veut que les demandes d’asile soient déposées avant que les intéressés n’atteignent le territoire européen. (source)